

#8mars15h40



AGISSONS aussi pour l'égalité
sur le site d'Orange Labs Lannion

Journée internationale des droits des femmes

15h40, pourquoi ? c'est l'heure à laquelle les femmes arrêtent d'être payées chaque jour car **elles subissent encore un écart salarial moyen de 26% par rapport aux hommes** parce que :

- étant 30% à travailler à temps partiel (souvent contraint)
- étant concentrées dans des métiers dévalorisés socialement et financièrement
- n'ayant pas ou peu de déroulé de carrière
- touchant moins de primes, d'heures supplémentaires

A Orange IMTW, nous ne sommes pas épargné.e.s comme l'a montré la grande enquête « évolutions de carrière » : les femmes, à niveau de diplôme équivalent, ne sont pas toujours recrutées au même niveau que les hommes et n'ont pas les mêmes progressions de carrière.

Et ce malgré 8 lois depuis 1972, des accords ou label égalité professionnelle. Dans l'avenir, le nouveau projet « index égalité salariale » du gouvernement est une avancée, quoique insuffisante pour sanctionner vite les entreprises

Et notre groupe Orange qui ose proposer de faire disparaître les commissions égalité pro des prochains CSE !

Stop, ce n'est plus acceptable ! Par solidarité :



tout savoir sur le site
egalite-professionnelle.cgt.fr

Opération Bureau vide

le 8 mars à 15h40

avec rassemblement

sur le parking devant la cafétéria
(en foulard violet si possible)

#8mars15h40



AGISSONS aussi pour l'égalité
sur le site d'Orange Labs Lannion

Journée internationale des droits des femmes

15h40, pourquoi ? c'est l'heure à laquelle les femmes arrêtent d'être payées chaque jour car **elles subissent encore un écart salarial moyen de 26% par rapport aux hommes** parce que :

- étant 30% à travailler à temps partiel (souvent contraint)
- étant concentrées dans des métiers dévalorisés socialement et financièrement
- n'ayant pas ou peu de déroulé de carrière
- touchant moins de primes, d'heures supplémentaires

A Orange IMTW, nous ne sommes pas épargné.e.s comme l'a montré la grande enquête « évolutions de carrière » : les femmes, à niveau de diplôme équivalent, ne sont pas toujours recrutées au même niveau que les hommes et n'ont pas les mêmes progressions de carrière.

Et ce malgré 8 lois depuis 1972, des accords ou label égalité professionnelle. Dans l'avenir, le nouveau projet « index égalité salariale » du gouvernement est une avancée, quoique insuffisante pour sanctionner vite les entreprises

Et notre groupe Orange qui ose proposer de faire disparaître les commissions égalité pro des prochains CSE !

Stop, ce n'est plus acceptable ! Par solidarité :



tout savoir sur le site
egalite-professionnelle.cgt.fr

Opération Bureau vide

le 8 mars à 15h40

avec rassemblement

sur le parking devant la cafétéria
(en foulard violet si possible)